

14113 .com

Villerville vous informe

Numéro 11 - Mars 2024

**DANS CE NUMÉRO :**

| | |
|----------------------------------|-----------|
| <i>Station de Tourisme</i> | 1 |
| <i>Programme printanier</i> | 2 |
| <i>Fête de la Mer</i> | 3 |
| <i>Yoga Gasquet</i> | 3 |
| <i>Théâtre à Villerville</i> | 3 |
| <i>Esp. Patrick Grainville</i> | 4 |
| <i>Chiner à Villerville</i> | 5 |
| <i>Concert annuel à l'église</i> | 6 |
| <i>Décision de la DREAL</i> | 6 |
| <i>Fête du Village</i> | 7 |
| <i>Parcours des arts ...</i> | 8 |
| <i>Jardins partagés</i> | 9 |
| <i>Aurélia et Nicolas</i> | 10 |
| <i>Hommage à Yves Duprat</i> | 11 |
| <i>Rencontres du CCAS</i> | 11 |
| <i>L'ADMR déménagement</i> | 11 |
| <i>Station de Tourisme</i> | 12 |
| <i>L'ADMR recrute</i> | 13 |
| <i>Le mot du Maire</i> | 13 |
| <i>Indemnités des élus</i> | 13 |
| <i>Brèves</i> | 14 |
| <i>Les nids primaires</i> | 15 |
| <i>Service Technique</i> | 15 |
| <i>Jeu</i> | 16 |
| <i>Etat Civil</i> | 16 |
| <i>Le saviez-vous</i> | 16 |

NOTRE VILLAGE EST CLASSÉ STATION DE TOURISME !

C'est le 1er février 2024 que Villerville est allée au-delà de sa dénomination « commune touristique ». Elle a obtenu le classement de « Station de Tourisme ». C'est une grande fierté pour notre village et ses habitants, avec des avantages, mais aussi des obligations supplémentaires.



Lire l'article page 12 ...

**STATION DE
TOURISME**

PAGE 1 ET 12

**FÊTES ET
ANIMATIONS**

PAGES 2 À 6

**BÉNÉVOLES DE LA
FÊTE DU VILLAGE**

PAGE 7

**COCCIMARKET :
BIENVENUE !**

PAGE 10

PROGRAMME DES ANIMATIONS DU PRINTEMPS

IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE À VILLERVILLE ...

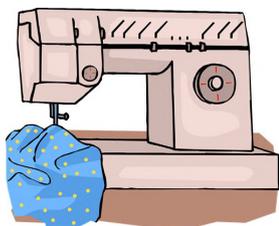
Chasse aux œufs de Pâques : dimanche 31 mars à 10h45

Cette année, le Parc des Graves est fermé, nous devons partir ensemble vers le lieu où ces œufs auront été cachés. Rendez-vous est donné Place du Lavoir à 10h45 pour un départ en convoi. Cette année encore la société KINDER nous sponsorise et nous la remercions chaleureusement, notamment Madame Juliette Jean-Claude, Chargée des Relations Presse & Influence. Des cartons pleins d'œufs de Pâques avec les fameuses surprises à trouver à l'intérieur ont débarqué ce matin à la Mairie, nous avons hâte de leur trouver les meilleures cachettes dans ce nouveau lieu tenu secret jusqu'au dernier moment pour que tout le monde ait sa chance en même temps.



Requiem de Fauré et Messe des Pêcheurs à Villerville, le 13 avril, voir article page 6.

Parcours des arts et des métiers d'art : du 9 au 12 mai, voir article page 8.



L'atelier Couture revient le mardi 2 avril de 14h à 17h00

A l'atelier de couture, animé par Sylvaine de Keyzer, vous venez avec votre projet : apprendre à coudre à la main, à la machine, apprendre à se servir d'une machine, fabriquer des rideaux, raccourcir un jean, ajuster une robe ou un manteau...Sylvaine vous accompagnera à réaliser votre projet.

Autour d'un thé, nous nous entraînons entre participant(e)s.

Lieux : Espace Patrick Grainville

English tea time, moment de conversation en anglais, animé par Serena Stern : 20 avril, 18 mai et 8 juin. De 17h à 18h30

Ce moment de retrouvailles régulières un samedi par mois en fin d'après-midi est en train de devenir une « place to be » de Villerville. Le goûter anglais, apporté par les convives, nous fait vivre un moment londonien, et les conversations à bâtons rompus dans la langue de Shakespeare (approximativement !...) nous permettent de nous délier la langue dans un anglais qui n'est pour beaucoup d'entre nous qu'un souvenir du lycée ou de voyages scolaires lointains.

Tous les sujets les plus improbables sont abordés, comme dans un pub anglais, la variété des parcours des participants nous fait découvrir plein de mots différents pour les décrire.

Nous partîmes à trois, nous sommes maintenant une dizaine à chaque fois, de Villerville et des alentours, de Touques, de Cricqueboeuf ou Trouville. Si vous souhaitez nous rejoindre, et partager une tasse de darjeeling et un scone fait maison, vous êtes les bienvenus.



Vide dressing de la Croix rouge : 4 mai

« Vous avez des habits à donner ? ...donnez vos habits ». Le 4 mai prochain, la Croix Rouge organise un vide dressing sous le préau de l'espace Patrick Grainville. Des trouvailles à chiner pour changer de look à petit prix.

Pour alimenter ce vide dressing, et ainsi soutenir les actions de la Croix Rouge, une collecte de vêtements, en bon état et propres, est organisée à l'Espace Patrick Grainville le samedi 20 Avril de 14h à 16h, autour d'un café avec les membres du CCAS.

L'occasion de vider ses armoires pour une bonne action.

Lire et faire lire : 10 avril, 17 avril de 14h30 à 15h30

Caroline et Marie Hélène reviennent, comme à chaque période de vacances scolaires, réjouir les enfants accompagnés de leurs parents lors de jolies séances de lecture à haute voix.

L'objectif est de leur faire découvrir dès le plus jeune âge la joie de lire.



LA FÊTE DE LA MER EN 2024

Les équipes de Villerville et de Trouville se sont rencontrées pour définir une orientation commune concernant nos fêtes de la mer respectives l'été prochain. Nos habitudes séculaires rendent compliquée une fusion totale des deux fêtes à court terme.

Cependant, les deux communes manifestent le désir de travailler ensemble et de conjuguer leurs traditions et leurs savoir-faire. Il y aura donc cette année deux fêtes de la mer !

La première, **à Villerville, le 21 juillet**, dans son format habituel. Nous invitons tous les trouvillais qui le souhaitent à y participer. La seconde **à Trouville, les 27 et 28 juillet**, lors de laquelle Villerville tiendra un stand pour présenter son savoir faire : quelques maquettes décorées, des fleurs en papier particulièrement élaborées, des bracelets brésiliens aux couleurs de la fête de la mer, etc....

Et c'est Villerville qui fleurira, avec nos fleurs en papier, le bateau amiral de la flotte trouvillaise, La Persévérance II, le chalutier de la poissonnerie Saiter .

Les séances de création de fleurs sont prévues les 8, 15, 22 et 29 avril de 14h à 17h, les 11, 18 et 25 avril et le 2 mai de 18h à 20h, à l'Espace Patrick Grainville.

Inscrivez-vous ! Tous les villervillais et trouvillais sont les bienvenus pour participer !



YOGA MÉTHODE GASQUET



Depuis maintenant 2 hivers Corinne, de l'Association Cap Forme, anime des cours de yoga à l'espace Patrick Grainville **tous les lundis à 18h30**.

Nous étions 5 au départ et nous nous retrouvons maintenant tous les lundis avec un public de plus en plus important, d'âge différent venant de Trouville, Cricqueboeuf, Honfleur, Touques et Villerville.

Le cours de **yoga de Gasquet** est un cours accessible à tous. Il est accessible car il intègre des postures choisies parmi toutes celles que proposent le Yoga. Elles ont été choisies car elles comportent le moins de risque possible, ou plutôt le meilleur rapport bénéfice risque. Dans un cours de Yoga de Gasquet on prend en compte votre mor-

phologie, votre âge, vos éventuelles douleurs, pathologies ou restrictions de mobilité. Aucune notion de challenge n'est présente. Les fondamentaux de la méthode de Gasquet sont la posture, la respiration, l'auto-grandissement, le périnée. L'objectif est de donner des clés sur le fonctionnement de votre corps afin que vous puissiez pratiquer ou vous soulager dans votre quotidien.

Nouvel horaire **le jeudi matin 9H30** à partir du 21 mars. Pendant la saison estivale, nous nous retrouverons **tous les lundis, jeudis matins et lundis soir** au Jardin ou dans le Parc des Graves. Nous profitons des extérieurs dès que le temps est favorable.

Envie de tester un cours ? Rejoignez-nous ! Un tapis, une bouteille d'eau, une tenue adaptée, vous êtes prêt ! La respiration, la pratique et la patience sont les clefs pour vous faire gagner en souplesse.

Tarifs, renseignements et inscriptions : Corinne : 06 70 59 52 74

UN THÉÂTRE À VILLERVILLE



Villerville et compagnies prépare activement la onzième édition du festival qui aura lieu du 23 au 25 août. L'association épluche actuellement les dossiers de candidature. Elle a le plaisir de découvrir des jeunes compagnies qui, non seulement ont eu un bel écho du festival, mais qui font des propositions spécifiques pour le village, la plage, les Graves et le garage.

Cette année, l'association prévoit :

- Un grand spectacle populaire qui invitera le public à déambuler dans le village,
- Cinq pièces créées tout spécialement pour l'occasion et autant de cartes blanches à de jeunes artistes,
- Une guinguette dans le jardin de l'Espace Patrick Grainville,
- un cabaret « médiéval » au garage pour clore le festival en beauté.

Informations et adhésion : Si vous voulez participer aux préparatifs ou être tenus informés des rencontres et des événements, vous pouvez écrire à contact@unfestivalavillerville.com.



L'ESPACE PATRICK GRAINVILLE

LES ACTIVITÉS POUR LES VILLERVILLAIS SE MULTIPLIENT



Comme nous l'avons déjà expliqué dans plusieurs articles, (voir archives 14113 .com) les bâtiments de l'école de Villerville ont été adaptés à leurs nouvelles fonctions : recevoir et développer une grande partie des activités culturelles, associatives et sociales de la commune.

Pour assurer la continuité de ces bâtiments dans l'histoire villervillaise, nous avons choisi d'adapter le nom de l'école qui devient donc l'Espace Patrick Grainville, : **Patrick Grainville** a été élu le **jeudi 8 mars 2018** à l'Académie française. L'écrivain né à **Villers-sur-Mer** (Calvados) siège à la place d'Alain Decaux. Auteur d'une trentaine d'ouvrages, Patrick Grainville a obtenu le prix Goncourt en 1976 pour *Les Flamboyants*, son quatrième roman qui raconte l'épopée d'un roi fou africain imaginaire, Tokor.

Patrick Grainville a passé son enfance en Normandie, allant régulièrement à la chasse et à la pêche avec son père, Jacques, entrepreneur et longtemps maire de **Villerville** où il a passé son enfance.

Aujourd'hui, l'Espace Patrick Grainville accueille de nombreuses activités qui bénéficient aux villervillais :

☞ La **Bibliothèque municipale**, tenue par plusieurs bénévoles à tour de rôle, que nous remercions ici chaleureusement. Elle est ouverte le lundi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 14h à 16h30, et le samedi de 10h à 12h30. Elle présente régulièrement un choix de nouveautés, principalement romans et romans policiers, et quelques ouvrages d'histoire ou biographie, ainsi qu'un riche rayon enfants et adolescents. L'adhésion individuelle coûte 12 € par an, l'adhésion familiale coûte 15 € par an pour toute la famille. La Commune consacre un budget de 2000 € par an pour l'achat de livres.

☞ La **Salle numérique** est équipée d'un ordinateur et d'un scanner, et d'une connexion wifi. Tous les logiciels de la suite Microsoft office, ainsi qu'Adobe Photoshop Éléments pour la retouche photo et Adobe Première Éléments pour le montage vidéo, sont gratuitement à disposition des adhérents de la bibliothèque. Ceux qui le souhaitent peuvent également bénéficier d'une initiation à l'utilisation de ces logiciels par l'un des conseillers municipaux compétent, selon des modalités à définir au cas par cas.

Les Jeudis d'antan ont retrouvé leurs habitudes et viennent croiser le fer autour de jeux de sociétés divers et variés tous les jeudis de 14 à 18h dans la salle numérique.

Les animations du CCAS et les séances **English Tea Time** se passent également dans cette salle qui est parfois mise à disposition des associations villervillaises pour des réunions ponctuelles.

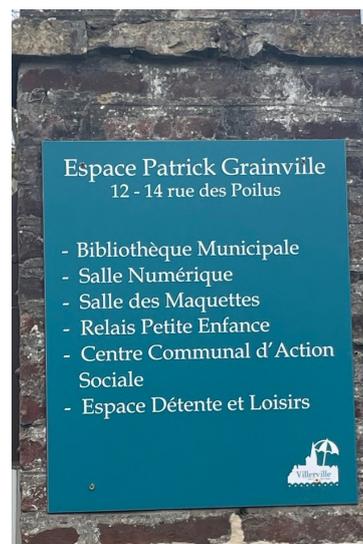
☞ La **Salle des maquettes** présente toutes les maquettes de bateaux acquises par la Commune et qui défilent lors de la Fête de la Mer. Elle accueille notamment l'Atelier Couture et les ateliers de créations de fleurs en papier pour décorer le village lors de la Fête de la Mer.

☞ **Le Relais de la Petite enfance** occupe la salle en angle, soit l'ancienne mairie.

☞ **Le CCAS** occupe un petit bâtiment adjoint au Presbytère.

☞ **L'Espace Détente et Loisirs** (ancienne « classe mobile ») accueille les cours de yoga et parfois des stages sportifs ou artistiques.

L'Espace Patrick Grainville bénéficie aussi d'extérieurs qui sont utilisés aux beaux jours : deux grandes cours adjacentes, deux préaux et un jardin ensoleillé.



CHINER À VILLERVILLE, CATHERINE GUILLEMETTE S'OCCUPE DE TOUT !



Catherine et Jean-Paul Guillemette

Brocantes et vide-greniers sont depuis longtemps déjà des animations présentes dans notre village, tantôt au Garage, tantôt dans nos rues pour le plus grand plaisir des habitants et des visiteurs de la région. Jusque là organisées bénévolement par le Conseil Municipal sous la houlette de Catherine Filipov, ces activités vont se professionnaliser. En effet, cela demande beaucoup d'énergie et le respect de plusieurs réglementations.

Catherine et Jean-Paul Guillemette sont dans le métier depuis plus de 25 ans. Exposants aux brocantes professionnelles de Villerville depuis 2014, très attachés à Villerville, ils ont alors proposé de prendre en main l'organisation de ces rendez-vous : « *Notre métier c'est de redonner vie aux produits, souvent anciens, d'en présenter les caractéristiques et les origines, de mettre en valeur le patrimoine de nos aînés, de faire découvrir tout cela aux particuliers* », nous explique ce couple de passionnés.

Catherine Guillemette a créé sa société et possède désormais le statut d'organisatrice de brocantes, de vide-greniers, de marchés de Noël et de salons en tous genres. Une vraie professionnelle qui, avec son mari Jean-Paul, ambitionne de développer ces rencontres à Villerville, d'en faire la promotion en Normandie et d'en élargir l'éventail en ajoutant d'autres formats : « *Nous aurons plaisir à apporter des animations, du vivant au sein de Villerville, nous sommes des gens actifs. Notre objectif est aussi de créer un positionnement « Chiner à Villerville », de construire et développer une image reconnue sur le territoire* ».

Le programme proposé tourne autour de 6 formats d'animation.

Les brocantes professionnelles : Ouvertes uniquement aux exposants professionnels, antiquaires et brocanteurs de toute la région, on y trouve des objets plutôt anciens. Ces regroupements sont soumis à des règles strictes concernant notamment l'origine des produits, leurs factures, ... pour donner toutes les garanties aux particuliers qui y achètent. Des contrôles de police y sont d'ailleurs réguliers.

Les vide-greniers et foires à tout : Dédiés aux exposants particuliers, ces animations existent au Garage depuis 2017 et sont toujours très attendues des villervillais. « *Là encore, même si nous ouvrons largement la porte aux particuliers en priorité, nous ne refusons pas les professionnels car ils doivent pouvoir exercer leur métier* », nous précise Catherine.

Les puces couturières et loisirs créatifs : Il s'agit là d'une animation plus ciblée au niveau des produits, mais qui reste ouverte à tous, particuliers et professionnels. On y trouve des tissus, des boutons, des perles, des tapisseries ... tout ce qui tourne autour de la mercerie.

Les vide-dressing : Vous connaissez l'application *Vinted*, sur votre smartphone, qui vous permet de vendre tous les vêtements dont vous n'avez plus l'usage ? Et bien, c'est à peu près la même chose mais sous forme d'un regroupement de tous les vendeurs, particuliers et professionnels, dans un lieu physique. L'approche est plutôt artisanale et les produits peuvent être des vêtements de marque, vintage, des créations ... ou tous types de vêtement en bon état.

Les salons toutes collections : Bibliophiles, philatélistes, cartophiles, numismates, autophilistes, lépidoptérophiiles, bédéphiles, ... soyez rassurés ! Sur ces salons, que vous soyez particuliers ou professionnels, vous pourrez acheter des livres, timbres, cartes postales, pièces, petites voitures, papillons, bandes dessinées ... pour compléter vos collections, ou les vendre.

Le marché de Noël : Cela reste encore à confirmer mais, s'il a lieu cette année, ce sera une première à Villerville. On y trouve traditionnellement de quoi se restaurer et des bibelots de fête. Les exposants sont principalement des professionnels et des associations mais aussi parfois des particuliers passionnés qui créent leurs produits.

Le message est on ne peut plus clair : vous êtes cordialement invités à venir exposer et chiner à Villerville. Vous y ferez de belles découvertes et y passerez un bon moment de partage.

Pour tout renseignement : 06.18.71.56.93

| CALENDRIER PRÉVISIONNEL AU GARAGE | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| 30 mars au 1er avril | Brocante professionnelle |
| 21 avril | Puces couturières |
| 8 au 11 mai | Brocante professionnelle |
| 25 et 26 mai | Vide-grenier |
| 16 juin | Vide-dressing |
| 22 septembre | Salon toutes collections |
| 1 au 3 novembre | Brocante professionnelle |
| Date à confirmer | Marché de Noël |



Une brocante professionnelle au Garage

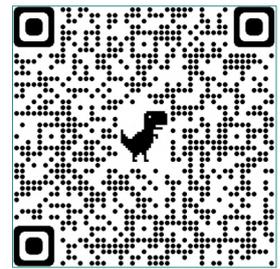
CONCERT ANNUEL DE VILLERVILLE

En 2023, le Conseil Municipal a organisé un concert pour chœurs et orchestre en l'église Notre-Dame de l'Assomption de Villerville avec l'idée de donner la **Messe des Pêcheurs de Villerville** écrite en 1882 par Gabriel Fauré et André Messenger alors qu'ils étaient en villégiature dans notre village. Cette messe étant courte, environ 20 minutes, nous avons ajouté en pièce maîtresse du programme les Chœurs du Messie de Haendel. Ce fut un succès et les retours ont été très positifs.

C'est pourquoi, nous avons décidé que ce concert serait un événement annuel. Cette fois, la pièce maîtresse sera le **requiem de Fauré**, en l'honneur du centième anniversaire de sa mort. Il y aura également quelques pièces d'orgue pour faire chanter notre bel instrument. La Messe des Pêcheurs de Villerville sera aussi au programme. Quelle autre commune pourrait la jouer chaque année ?

Venez partager ce moment de grâce et frissonner d'émotion, le groupe vocal Arthur Honegger et l'orchestre André Caplet vous attendent. La billetterie en ligne pour réserver vos places est accessible via le QR Code ci-contre ou via le lien ci-après :

<https://www.indeauville.fr/fetes-et-manifestations/concert-messe-des-pecheurs-de-villerville-de-faure-et-messenger>



Accès à la billetterie

PROGRAMME

Marche religieuse Op107 (1898)

Camille SAINT-SAENS (1835-1921)

Orgue : Pascal Estrier

Ave verum corpus (1791)

Wolfgang Amadeus MOZART (1756-1791)

Chœur, orchestre et orgue

Messe des pêcheurs de Villerville (1882)

Gabriel FAURÉ (1845-1924) – André MESSAGER (1853-1929)

Chœur, harmonium et orchestre

Kyrie – André Messenger

Gloria – Gabriel Fauré

Sanctus – Gabriel Fauré

Agnus Dei – Gabriel Fauré

O Salutaris – André Messenger

Entr'acte

Toccata en si mineur (1890)

Eugène GIGOUT (1844-1925)

Orgue : Pascal Estrier

Requiem en ré mineur Op48 (1893)

Gabriel FAURÉ (1845-1924)

Chœur, orchestre, orgue et 2 solistes

Introït et kyrie

Offertoire

Sanctus

Pie Jesu

Agnus dei

Libera me

In Paradisum

2024



CONCERT

Église de Villerville

Samedi 13 avril - 20H30



REQUIEM de Fauré

MESSE des PÊCHEURS de VILLERVILLE de Fauré et Messenger

Pièces d'orgue

GVAH Groupe Vocal Arthur Honegger
Orchestre André Caplet
Direction Jean Legoupil / Evangelina Burchardt



15 € Moins de 12 ans : Gratuit
Moins de 18 ans, étudiants et villervillais : 10 €

→ Billetterie en ligne : Cliquez ou flashez →






UNE CURIEUSE DÉCISION DE LA DREAL

Dans le cadre des travaux de la falaise, nous avons le 19 janvier porté deux points à la connaissance du Préfet et de ses services :

1. Conserver la plate-forme béton de la centrale à béton en contrebas du site des Graves pour y installer un **poste de secours**,
2. Réutiliser les **enrochements** en haut de plage, sur le domaine public maritime, sous les Graves juste après la cabane bleue.

Le premier point a été validé et fera l'objet d'une instruction spécifique pour une vigie - poste de secours démontable pour l'été 2025. Tel n'est malheureusement pas le cas pour les enrochements car la DREAL (*Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement*) qui estime que ces enrochements viendraient modifier l'aspect ou l'état de conservation du site constituant le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale des falaises jurassiennes du Calvados. Cette décision nous est apparue très étonnante de renvoyer ainsi plus de 4 000 tonnes d'enrochements sur la route par des dizaines de camions, avec des centaines de kilomètres parcourus, sans en mesurer l'impact environnemental !

Ces enrochements auraient pu aussi pour partie répondre à ce travail de sappe quotidien de la mer, d'autant plus lors des fortes marées, qui grignote inexorablement cette partie des Graves !

LA FÊTE DU VILLAGE DU 17 AOÛT MENACÉE PAR L'ABSENCE DE BÉNÉVOLES

Une tradition séculaire très appréciée en France ...

En France, la **fête de village** est un événement incontournable des communes, petites ou grandes, qui rassemble les habitants autour d'un moment festif et convivial. Dans chaque région et souvent plusieurs fois par an, les villages s'animent pour célébrer une occasion spéciale, se divertir grâce à une programmation festive et/ou culturelle ou simplement se retrouver le temps d'une journée ou d'un week-end, pour le ravissement des petits et grands, ensemble.

Aux racines de ces festivités locales se trouve souvent une tradition historique ou religieuse. Les fêtes patronales sont par exemple issues du Moyen-Âge et rendent hommage au saint patron d'un village ou d'une paroisse. Ces célébrations prenaient souvent place lors de la Saint-Jean et servaient à solenniser la fin des travaux des champs, les périodes particulières de pêche, ou encore marquer le début des moissons.

La fête de village est donc une tradition ancrée dans le patrimoine français qui perdure encore aujourd'hui. Elle constitue une occasion unique pour les habitants de se rassembler, d'échanger et de partager un moment convivial en toute simplicité. Participez à une fête de village près de chez soi est souvent un bon moment de plaisir, de partage et de découverte !



Organiser une fête de village demande par ailleurs un investissement considérable en temps et en ressources : il faut en effet planifier les animations, mobiliser les bénévoles et coordonner les différentes activités proposées pour que la fête soit réussie. Et bien sûr, le jour J toute l'équipe est sur le pont pour tout installer, veiller au bon déroulement des animations et aussi tout ranger. Sans bénévoles, il n'y a pas de fête de village.

| Besoins en bénévoles pour la Fête du Village | |
|--|-------------------------|
| Préparer des gâteaux en amont : | Beaucoup ! |
| Aider à l'installation des stands (tables et jeux) le samedi début d'après midi : | 5 personnes |
| Tenir les stands de 16H00 à 19H30 | |
| Stand goûter : | 2 personnes |
| Stand des lots : | 2 personnes |
| Stand chamboule tout : | 2 personnes |
| Stand pêche aux canards : | 2 personnes |
| Stand collation difficile : | 2 personnes |
| Stand tir à la corde : | 1 ou 2 personnes |
| Stand course en sac : | 1 ou 2 personnes |
| Stand moly : | 1 ou 2 personnes |
| Faire et tenir le barbecue de 19h à 23h : | 3 personnes |
| Stand repas avec boissons de 19h à 23h : | 3 personnes |
| Ranger tout à la fin (vers minuit - 1h) : | 5 personnes |

... comme à Villerville ... mais avec trop peu de bénévoles impliqués ...

A Villerville, cette tradition s'est déclinée sous diverses formes et perdure depuis de très nombreuses années.

Mais aujourd'hui, il est de plus en plus difficile de l'organiser faute de bénévoles investis avant et pendant la fête du village. L'engagement du Conseil Municipal et de quelques bénévoles, en nombre très limité, que nous remercions chaleureusement, ne suffit pas. Lors de la dernière fête du village, l'année dernière, seuls 4 bénévoles se sont mobilisés, bien trop peu !

Nous avons en effet besoin d'entre 20 et 30 bénévoles pour réussir la fête du village et aider à son animation dans les différentes activités proposées.



... alors, c'est vous qui déciderez ! ...

La question se pose donc : **doit-on maintenir une fête du village à Villerville ?** Ou, plus exactement : les villervillais sont-ils attachés à la fête du village et souhaitent-ils qu'elle perdure ?

En d'autres termes, un nombre suffisant de villervillais sont-ils prêts à s'engager comme bénévoles, un fois par an, pour que la fête du village reste ancrée dans nos traditions, pour nous, nos enfants et les générations à venir ?

A en croire les années précédentes, la réponse est non !

Que faire donc cette année ? La décision de maintenir la fête du village en 2024 n'est pas encore prise. Nous souhaitons que ce soit les villervillais qui en décident. Cette fête est pour les villervillais, pour vous, et en fonction de vos retours, elle sera maintenue ou pas. Au préalable, nous avons besoin d'identifier les bénévoles mobilisables et combien ils sont.

Avant le 15 mai 2024, merci de vous manifester si vous souhaitez faire partie de l'équipe de bénévoles, avec votre énergie et votre bonne humeur, en précisant votre disponibilité. Si nous n'arrivons pas à constituer une équipe suffisamment complète avant cette date, nous serions malheureusement au regret d'annuler la fête du village.

Trois manières de vous manifester :

- Passer en mairie pour déposer votre candidature,
- Téléphoner à la Mairie au 02 31 87 20 19,
- Envoyer un mail à contact@villerville.fr ou à anim@villerville.fr

... Le village compte sur vous pour aider à pérenniser notre fête traditionnelle.

PARCOURS DES ARTS ET DES MÉTIERS D'ART

Le **Parcours des Arts et des Métiers d'Art** est une grande opération portes-ouvertes des ateliers, galeries et autres lieux d'exposition de Villerville qui se déroulera du 9 au 12 mai, de 14h à 18h.

Villerville, traditionnel village de pêcheurs, fut aussi dès le milieu du XIXème siècle un rendez-vous d'artistes qui, parallèlement au développement touristique de la côte normande, sont venus puiser ici leur inspiration.



La plupart de ceux qui ont initié le mouvement impressionniste ont posé leur chevalet à Villerville : Eugène Boudin, célèbre peintre d'Honfleur, le premier à peindre des marines « d'après nature » hors de son atelier, fut l'un d'eux. Claude Monet, Charles Daubigny, peintre de l'eau et de la lumière, Edouard Dantan ou encore Ulysse Butin, qui participa à la décoration de l'Opéra Garnier et qui croqua sur le vif de nombreux pêcheurs villervillais, n'étaient pas en reste. Et n'oublions pas Alexandre Thiollet, peintre du Retour des Moulins, tableau exposé dans la Salle des Mariages et qui est actuellement en restauration. On citera aussi, pour le XXème siècle, Paul Jouanny, Edouard Vuillard, Raoul Dufy ou encore Henri Turon-Lagau, qui pendant 40 ans, peignit la plage, le village et les alentours.

Aujourd'hui encore de nombreux artistes et artisans vivent et travaillent à Villerville, s'inspirant de ses paysages entre terre, ciel et mer. Ils ont décidé de conjuguer leurs belles énergies pour vous présenter leur travail et vous faire découvrir leurs lieux de création.

Vous découvrirez des peintres, des dessinateurs, des photographes, des céramistes, une créatrice de bijoux, des créateurs de parfums de niche, des galeries passionnés, des artistes engagés dans la scène contemporaine et d'autres plus classiques, des professionnels et des amateurs éclairés. Vous l'avez compris, nous aurons une profusion de propositions toutes différentes, un bonheur pour les yeux, et éventuellement l'occasion pour les visiteurs de s'offrir une œuvre originale unique.

La première édition du *Parcours des Arts et des Métiers d'Art* en 2023 a attiré de nombreux visiteurs qui en ont profité pour découvrir le village et apprécier ses salons de thé, cafés et restaurants, faisant de ce moment un week-end festif apprécié de tous. Devant ce succès, nos artistes ont décidé de pérenniser cet évènement et d'en faire un rendez-vous annuel régulier pour le weekend de l'Ascension.

Nous vous attendons donc avec plaisir pour découvrir cette nouvelle édition, avec de nouveaux participants, Villerville étant toujours aussi inspirant. **Tous les ateliers seront signalés dans le village par des ballons.**

Lieux d'exposition du *Parcours des Arts et des Métiers d'Art* 2024

| | | | |
|---|--|----|---|
| 1 | Domaine des Roches Noires , 36 bis route du littoral, sélection d'artistes locaux | 10 | Thomas Andrea Barbey , 4 rue du Douet, peinture |
| 2 | Marie de la Porte des Vaux , Chemin de la Fontaine des Paons, céramique | 11 | Philippe Brosse , Carrefour du Singe en Hiver, peinture |
| 3 | Valérie Létrilliard , 6 rue de l'Eglise, Mandalas | 12 | Anna Piccini , Carrefour du Singe en Hiver, peinture |
| 4 | Anais Biguine , 73 rue Butin, parfums et bougies | 13 | Corinne Rault , 13 rue du Maréchal Foch, maroquinerie |
| 5 | Frédéric Fouillé , 73 rue Butin, photographie | 14 | Emmanuelle Mellot Kristy , 1 rue de Landal, céramique |
| 6 | Elisabeth Hazard , 5 rue de l'abbé Duchemin, aquarelle | 15 | Roswitha Galle , Espace Patrick Grainville, 12 rue des Poilus, peinture |
| 7 | Anne Vanneville , 5 rue de l'abbé Duchemin, aquarelle | 16 | Nathalie Brocart , Espace Patrick Grainville, 12 rue des Poilus, sculpture |
| 8 | Candice Hazard , 4 rue du Douet, dessin | 17 | Betsy Castleman-Damez , Espace Patrick Grainville, 12 rue des Poilus, peinture |
| 9 | Camille Hazard , 4 rue du Douet, dessin, peinture | 18 | L'aBri , 12 rue de Banville, photo et portraits de Maxime Godard |

UN NOUVEL ÉLAN POUR LES JARDINS PARTAGÉS

DES ACTIVITÉS À VIVRE ENSEMBLE ...



Les Jardins Partagés de Villerville

Les Jardins partagés de Villerville ont été créés en 2016 sous l'impulsion de Nathalie Nguyen et de Didier, Isabelle et François de la Porte. Après avoir suivi une formation à l'ARDES (Association Régionale pour le Développement de l'Économie Solidaire), bien persuadée de l'intérêt de cette initiative, la famille de la Porte a décidé de mettre à disposition un terrain situé en face de la Mairie, pour la rendre possible.

De quoi parle-t-on ? Derrière la dénomination de **jardin partagé**, choisie par l'État français depuis 2014, on trouve des jardins communautaires, partagés, associatifs ou encore collectifs gérés en commun par un groupe d'habitants. Dans les jardins partagés, les activités ne se limitent pas au jardinage : des animations culturelles, sociales ou éducatives créent du lien social. **Le partage, la collaboration et la reconnexion à la nature sont les valeurs clés de ce concept.**

L'idée a fait son chemin et a rencontré un bel élan au sein de notre village. Tout était à créer et, en deux mois à peine, ce sont plus de 40 adhérents qui se sont regroupés pour concevoir ce projet et le mettre en œuvre. Le jardin a été délimité et aménagé, les butes créées, un cabanon puis une serre construits, un système d'arrosage installé ... et une charte rédigée. En 2018, l'association compte plus d'une centaine d'adhérents. Les rendez-vous du dimanche matin sont l'occasion de procéder à la cueillette, de partager, de s'organiser pour les jours à venir, et se terminent sur de joyeux pique-niques.

Les années COVID ont malheureusement un peu enrayé cette dynamique collective, la disponibilité des adhérents s'est peu à peu réduite et la communication s'est raréfiée, si bien qu'aujourd'hui les personnes clés de ce collectif ont engagé un plan d'action pour donner un nouvel élan aux Jardins Partagés de Villerville.

François de la Porte nous explique : « *Nous sommes en train de redéfinir les objectifs de notre projet à moyen terme, remettre à plat le fonctionnement, l'organisation et l'animation et de relancer la communication pour retrouver la dynamique des Jardins Partagés et ses échanges avec le village. Une grande série de réunions est engagée pour préciser ces points mais aussi le plan d'assolement, le choix des plantations, la répartition des surfaces, le rôle et les responsabilités de chacun ...* ».

L'association fonctionne en commissions animées par des adhérents qui sont mis en responsabilité, reconnus comme tels, et agissent en équipes. Chaque commission, en relation avec les autres, organise et planifie les tâches de son domaine : assolement, travaux, entretien, communication, activités connexes, ...

Une cotisation annuelle de 15 € (20 € pour les couples) est demandée aux adhérents et sert essentiellement à acheter les graines et les plants.

« *Notre fonctionnement repose sur une notion d'autonomie au sein d'un cadre et sur des valeurs et des principes d'action essentiels tels que : l'ouverture, l'accueil, la permaculture et le bio, un cadre relationnel bienveillant, le partage et l'insertion dans la vie du village. L'objectif n'est pas de produire le plus possible, mais de faire ensemble.* », ajoute François.



Mais les Jardins Partagés vont au-delà du jardinage. Ils organisent également des événements permettant aux villervillais de se retrouver et d'échanger : un grand pique-nique ouvert à tous les villageois, des journées portes-ouvertes avec des présentations et des ateliers, ...

Alors, si vous avez envie de jardiner, de partager, d'animer un atelier ou de faire vivre une activité tournée vers le village, d'initier vos enfants à la vie du jardin, de vous engager dans les réflexions du moment ou même de venir occasionnellement, ... ne tardez pas, contactez les Jardins Partagés de Villerville.

Contact : asso.jardinsvillerville@gmail.com

BIENVENUE À AURÉLIA ET NICOLAS, LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES DU COCCIMARKET



Aurélia et Nicolas Dos Santos

Le 12 mars dernier, le Coccimarket a ouvert, comme à l'habitude, comme si de rien n'était, alors que les propriétaires avaient changé, comme par magie. En effet, tout a été fait pour qu'il n'y ait aucune perturbation pour les villervillais. Le passage de relais entre **Olivia & Frédéric Pasteur**, que nous remercions chaleureusement pour la qualité du service qu'ils ont apporté à la population depuis novembre 2020, et **Aurélia & Nicolas Dos Santos** s'est fait dans la douceur, avec une grande efficacité. Au petit matin, les 11 palettes de stock sont livrées et les produits soigneusement répartis entre les rayons et la réserve; les clients arrivent déjà, comme à l'habitude. Un tour de force et une organisation sans faille.

Ce couple de commerçants a deux enfants, 2 filles de 8 et 11 ans. Aurélia est passionnée d'équitation, Nicolas de football. Originaires de Haute Normandie, près de la petite ville de Eu à côté du Tréport, ils y ont commencé leur carrière séparément,

durant une dizaine d'années, Aurélia dans la restauration, Nicolas dans le bâtiment comme couvreur. C'est en 2015 qu'ils décident de changer de vie professionnelle, de construire leur propre projet, de se reconvertir et de changer d'air. Ils s'installent alors à Clécy, en Suisse Normande, et ouvrent un petit Coccimarket. Une première expérience dans le commerce qui durera 8 ans. Ce succès leur confirme que c'est bien ce métier, exercé ensemble, qui les motive et les passionne.

Pourquoi donc changer et venir s'installer à Villerville pour y faire la même chose ? : « Après 8 ans à Clécy, on s'est dit qu'on en avait fait le tour, que c'était le bon moment de changer. Et surtout, nous souhaitons nous rapprocher de notre famille, principalement installée dans la région du Tréport. Et nous voulions aussi rester dans ce domaine qui nous plaît beaucoup. Cette opportunité dans une région que nous connaissions déjà et que nous apprécions beaucoup, était la bonne ! Et puis, on a grandi près de la mer, c'est peut-être aussi cela qui nous a attirés. Toutefois, quitter Clécy n'est pas si facile; les gens sont attachés à nous et c'est réciproque. », nous expliquent-ils.

Aurélia et Nicolas ne se sont pas trompés, pour le plus grand bonheur des villervillais qui sont déjà conquis. A peine entré dans ce commerce si important pour notre village, on y est accueilli chaleureusement et avec le sourire. On sent l'expérience, le dynamisme et le professionnalisme.

Alors, qu'est-ce qui va changer ? : « Pour nous, c'est une évolution car le Coccimarket de Villerville est deux fois plus grand que celui que nous gérons à Clécy et dont la vente n'est d'ailleurs pas encore finalisée. Pour les villervillais, rien. Mêmes horaires, mêmes gammes de produits, mêmes services. Marine est toujours là. Mais nous sommes ouverts et seront à l'écoute des demandes. », nous disent-ils avec ferveur.

Notre couple de commerçants est en effet courageux car Nicolas restera à Clécy dans un premier temps pour faire tourner la boutique, jusqu'à ce que la vente de leur fonds de commerce soit effective et le repreneur installé. Cela ne va pas être une mince affaire mais ils savent pouvoir compter sur Marine qui aidera Aurélia à Villerville et continuera d'accueillir et servir les clients avec l'enthousiasme qu'on lui connaît.

Un message pour les villervillais ? : « Nous sommes heureux de vous rencontrer et de faire peu à peu votre connaissance. Surtout, n'hésitez pas à passer nous voir ! Nous ferons le nécessaire pour faire au moins aussi bien que nos prédécesseurs, et même plus quand c'est possible, pour que tout le monde soit satisfait. La barre est haute, mais nous aimons les challenges. », promettent-ils avec un grand sourire.



HOMMAGE À MONSIEUR YVES DUPRAT



Monsieur Yves Duprat

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès soudain de Monsieur Yves Duprat. Au-delà du choc et de la peine pour ses proches et tous ceux qui le connaissaient, cette nouvelle a retenti dans tout Villerville tant Monsieur Duprat y a laissé son empreinte avec la rénovation complète de l'ancien Casino pour en faire Le Paquebot, le seul hôtel quatre étoiles de notre village.

Nous perdons un partenaire d'une exceptionnelle probité, un entrepreneur et un visionnaire, un bouillonneur d'idées et de projets, un homme de terrain au profond respect pour ses interlocuteurs, bienveillant, à l'écoute et d'une grande disponibilité. Grâce à ses remarquables qualités humaines et professionnelles, il aura mené à bien un nombre incalculable de projets.

Il avait à la fois la classe et l'intelligence propices à donner confiance et sympathie. Il a fait de notre vieux Casino en déconiture structurelle un Paquebot à quai faisant rêver aux plus lointains océans, un vecteur touristique villervillais de tout premier plan.

Nos pensées vont avant tout à sa famille et à ses proches. Le Conseil Municipal leur adresse ses plus sincères condoléances.

Merci Monsieur Duprat, Le Paquebot et votre personnalité vont marquer durablement votre passage dans l'histoire de Villerville.



Le Paquebot



La construction du Paquebot en 2020. L'ancien Casino devient un hôtel**, pour un séjour les pieds dans l'eau**

LES RENCONTRES DU CCAS



Le CCAS organise pour les villervillais qui le souhaitent, des rencontres amicales et joyeuses. Cet hiver, nous nous sommes retrouvés dans la salle numérique pour une galette des rois en janvier et des crêpes pour la chandeleur. Nous remercions chaleureusement Jean Legris pour son animation musicale appréciée de tous.

Pour le printemps et l'été, des sorties seront proposées, avec un co-voiturage entre les participants, si nécessaire. A titre d'exemple : pour le Printemps du cinéma, au Morny le 26 mars, et une visite guidée des Franciscaines courant juin, gratuitement ou avec une petite participation de chacun.

Les dates précises seront communiquées 15 jours avant chaque évènement. Nous avons hâte de vous accueillir.



L'ADMR DÉMÉNAGE

L'ADMR, le service d'Aide à Domicile en Milieu Rural a déménagé fin décembre 2023 dans l'ancienne école pour passer, d'un simple bureau de la Mairie d'Equemauville, à des locaux plus grands et plus adaptés. L'ADMR est toujours en recherche de personnel pour s'occuper des 45 bénéficiaires des communes alentours et en aider d'autres. Sophie Dierre, Présidente de l'ADMR d'Equemauville, a inauguré les locaux en présence de Madame Annette Dujardin, Présidente fédérale, et de Monsieur Balleuil, maire d'Equemauville (de g. à d. sur la photo) .

Nouvelle adresse : 62 avenue Le Jumel, 14600 Equemauville. **Téléphone :** 02 31 87 00 32.



©Le Pays d'Auge

NOTRE VILLAGE EST CLASSÉ STATION DE TOURISME

(SUITE DE LA PAGE 1)



Le classement touristique attribué par l'État aux communes qui le souhaitent a évolué au fil du temps et prend désormais en compte les nouveaux enjeux comme la transition écologique ou les nouvelles manières de voyager. Aujourd'hui, sur les 3500 communes touristiques (métropoles, stations de sports d'hiver, villes d'eaux, stations balnéaires ou villages à la campagne), 475 sont classées en « **stations de tourisme** » (1,3% des communes). Ce label valide la reconnaissance par l'Etat de l'excellence en matière d'offre et d'accueil touristique.

Jusqu'à présent, en plus de son label **Village de caractère**, Villerville avait le statut de **commune touristique**. Le Conseil Municipal a souhaité aller plus loin pour contribuer au développement du village. L'article L.133-13 du code du tourisme précise que seules les communes touristiques qui mettent en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristiques (fréquentation plurisaisonnière de leurs territoires, mise en valeur leurs ressources naturelles, patrimoniales, créations d'animations culturelles et d'activités physiques et sportives...) peuvent être érigées en stations classées. C'était bien le cas de Villerville. La gestion du dossier de candidature au classement de station de tourisme auprès de la préfecture a demandé beaucoup de temps et d'énergie. Nos efforts ont été récompensés. Le 1er février 2024, notre village est devenu une **station classée de tourisme**. C'est une reconnaissance qui nous rend fiers et valorise le travail accompli depuis de nombreuses années par les équipes municipales successives. Villerville a su répondre aux critères d'excellence très exigeants du label grâce à :

- Sa capacité d'accueil et d'hébergement touristique de 4057 personnes, pour une population résidente de 603 personnes,
- Son offre commerçante et hôtelière de qualité (hôtels, camping, chambres d'hôtes, gîtes et locations saisonnières),
- Ses fêtes et animations sportives et culturelles : fête de la mer, fête du village, fête du Singe en Hiver, *Parcours des arts et des métiers d'art*, *Un théâtre à Villerville*, jeux de découvertes du villages, concert annuel, parcours sportif, concours photo...
- Son engagement dans la préservation de son patrimoine naturel, notamment le Parc des Graves,
- Son vaste territoire entre mer et campagne valorisé par des circuits de promenades commentés,
- Son projet de confortement de la falaise qui assure la pérennisation du village,
- Son engagement dans des pratiques écologiques et durables : Formation du personnel aux pratiques vertueuses, tri des déchets, entretien sans produits phytosanitaires, déplacements en véhicules électriques.

Ce classement a des avantages ...

Parmi les avantages de ce classement de Villerville en station de tourisme, on peut citer notamment :

- L'accroissement de **la notoriété et de la visibilité de Villerville**, favorisant la fréquentation et le développement de travaux d'équipement, d'embellissement et de sécurité,
- **Le surclassement démographique** qui nous permettra d'être considérée comme une commune de 4660 habitants lors des demandes de subventions pour nos projets,
- **La perception directes des droits de mutation** lorsqu'un bien change de propriétaire (droit d'enregistrement et taxe de publicité foncière), une source de revenu en plus,
- **La majoration de 50% des indemnités des élus** (maire, adjoints et conseillers délégués). Cette disposition existait pour les communes touristiques mais avait été supprimée en 2020 avec le développement des stations de tourisme.

La station de tourisme...

| |
|---|
| dispose d'une capacité d'hébergement diversifiée et de qualité destinée à une population non permanente ; |
| met en place une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique ; |
| montre son excellence en matière d'offre et d'accueil touristique : animations touristiques et culturelles, activités physiques et sportives, ... ; |
| met en avant des ressources naturelles du site et du patrimoine ; |
| détient un office de tourisme classé ; |
| facilite l'accès et la circulation dans la commune touristique ; |
| dispose de commerces de proximité (services de restauration, commerces de bouche, ...). |

... et accroît la responsabilité des élus.

En effet, l'obligation est de maintenir le respect des critères ayant conduit au classement en station de tourisme.

Il y a donc une responsabilité accrue de la commune et des élus pour réaliser des projets qui favorisent l'animation, stimulent l'accueil et la promotion du village, améliorent les équipements et les infrastructures sur le long terme, ce qui bénéficiera aux villervillais. Les projets en cours (falaise, boulangerie, aménagement de la digue, rénovation du Garage, WC publics, mise en valeur du lavoir, caméras de vidéoprotection, extension du wifi...) témoignent de cet engagement.

Le Bureau d'Information Touristique sera désormais ouvert 240 jours par an, en coordination avec In-Deauville.

Un poste surveillance de baignade et de secours est à l'étude pour une installation à partir de l'été 2025.

Le problème de la fragilité de la RD513 à la sortie du village vers Trouville est traité avec le Département.

LE MOT DU MAIRE

14113.COM : Monsieur Le Maire, le nettoyage du chantier de la falaise a commencé, comment se présente la fin du projet ?

Michel MARESCOT : « A cette heure, le planning de terminaison des travaux de confortement n'est pas tout à fait affiné mais ce chantier de grande ampleur devraient se finaliser vers la 3ème semaine de juin, espérons-le ! Nous sommes dans les détails qui prennent beaucoup de temps, notamment pour la finalisation des escaliers, l'aménagement des placettes du Guettoir et du Douet, des garde-corps sur toute la longueur du confortement ... Des travaux dont chacun peut désormais observer le résultat et l'impact global. L'efficacité des drains est déjà une grande satisfaction car cet ouvrage répond déjà à son objectif de captation des eaux, phénomène qui fragilisait et remettait en cause la pérennité de notre village. »

14113.COM : Au-delà de la falaise, quels sont les points clés de l'actualité pour notre village ?

MM : « Nous avons plusieurs projets en cours. Vos élus sont sur le pont aussi pour finaliser prochainement un partenariat avec un artisan-pâtissier qui ouvrirait une boulangerie-pâtisserie vers la fin de l'année, le bloc toilettes publiques se termine pour que les visiteurs des Graves et de sa plage puissent bénéficier de ce nouveau service, nous lançons le projet de réhabilitation du Garage avec une conception en 2024 et la réalisation en 2025, ... »

14113.COM : La RD 513 est à nouveau mal en point et la route est à nouveau fermée. Que peut-on faire ?

MM : « Malgré nos demandes réitérées et une Motion du Conseil municipal auprès du Conseil Départemental du Calvados, on ne peut que constater l'état inquiétant de notre desserte par la Route Départementale 513 : nous sommes un peu laissés pour compte ! Sauf à remodeler ponctuellement les cassures et autres aspérités très dangereuses pour les utilisateurs, aucune décision n'est prise par le Département pour des travaux d'ampleur. Des études ont été diligentées mais les sachants ne présenteraient pas les mêmes conclusions en termes de travaux. Ce qu'a pu faire un village de 600 habitants pour sa falaise ne peut-il pas être envisageable par un Département et pour les plus de 4000 véhicules qui utilisent cette route touristique ? »

14113.COM : Votre sentiment sur le classement de notre village en Station de Tourisme ...

MM : « D'abord une grande fierté et aussi la reconnaissance du travail accompli. Ce classement est par ailleurs un atout supplémentaire pour notre village tant apprécié des touristes. »



INDEMNITÉS DES ÉLUS

Suite au classement de notre commune en **Station de Tourisme**, le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 16/02/2024, s'est penché sur la possibilité qui lui est donnée de majorer de 50% les indemnités des élus (maire, adjoints et conseillers délégués). Il en a délibéré puis a procédé à au vote de la résolution : « À une large majorité, le Conseil Municipal autorise, par 10 voix pour et 4 voix contre, la majoration de 50% des indemnités des élus à l'exception de celle de Madame Catherine Lefèbvre. »

Cette majoration de 50% existait déjà lors du mandat précédent, pour notre *Commune Touristique*, et avait été votée à l'unanimité du Conseil. Mais, avec l'objectif national de reconnaissance affirmée du label, l'Administration l'avait supprimée en 2020. C'est donc un juste retour des choses compte tenu du niveau raisonnable de ces indemnités en regard de l'énergie et du travail fournis par les élus concernés. Le classement en *Station de Tourisme* entrainera une implication et une responsabilité accrues des élus.

La grande majorité du Conseil en est bien consciente et a pris **une décision juste**. Pourtant, le journal Le Pays d'Auge s'empressait de publier un papier ne donnant la parole qu'à deux élus opposés à cette **mesure légitime**. La 1ère adjointe, qui ne réside plus à Villerville, argumentait que les villervillais s'en offusqueraient, alors qu'elle avait voté cette augmentation en tout début de mandat dans le cadre des *communes touristiques*. Allez comprendre l'intérêt de cette démarche déplacée et peu loyale !

David Lisnard, Président de l'Association des Maires de France, précise que « Les élus ne demandent pas de privilèges, ils veulent simplement pouvoir travailler. Ils ont droit au respect et à la reconnaissance de leur engagement, dans un contexte où la confiance des Français à leur endroit ne se dément pas, comme en témoigne le dernier baromètre du Cervipof où 60% des Français déclarent avoir confiance dans leur Maire (+ 3% par rapport à 2023). Leur engagement est essentiel à la survie de notre démocratie. »

Face à la **crise des vocations pour les élus de terrain**, les Parlementaires examinent deux propositions de Loi pour la création d'un Statut de l'Élu. Le Sénat souhaite que l'engagement des élus soit reconnu à sa juste valeur compte tenu d'une professionnalisation

| Indemnités nettes des élus | |
|----------------------------|-----------|
| Maire (*) | 1564,81 € |
| 1er adjointe | 364,45 € |
| 2ème adjoint | 546,67 € |
| 3ème et 4ème adjoint | 482,68 € |
| Conseillers délégués | 112,00 € |

(*) soumis à l'impôt sur le revenu

croissante de l'exercice du mandat. Les auteurs des propositions estiment nécessaire d'inscrire dans la Loi un véritable statut de l'élu car « **cette belle fonction, ce sacerdoce laïc, souffre aujourd'hui d'une crise d'attractivité** ». En outre, les peines encourues par les auteurs de faits de violence à l'encontre des Maires et autres élus locaux se durcissent avec une circonstance aggravante en cas d'atteinte à la vie privée des élus et de leur famille. Les élus locaux bénéficieront d'une protection fonctionnelle automatique.

Vos élus engagés au quotidien dans la gestion et le développement de la commune, dont le travail a été reconnu par l'État par ce classement du village en Station de Tourisme, sont tout à fait fondés à bénéficier de cette disposition prévue par la loi.

EN BREF... .. EN BREF... .. EN BREF... .. EN BREF... .. EN BREF... ..

LA FIBRE EST DISPONIBLE, Y AVEZ-VOUS ACCÈS ?

Le réseau téléphonique actuel, distribué par deux fils de cuivre (la célèbre « paire téléphonique »), utilisé également pour la connexion à Internet grâce à l'ADSL, vit ses derniers jours. En effet, il sera entièrement remplacé par la fibre optique entre 2026 et 2030. Dans cette optique, le passage à ce nouveau mode de distribution devient une obligation.

Le déploiement, réalisée dans notre commune par l'entreprise Altitude Télécom en liaison avec la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, est pratiquement terminé. Nous invitons tous les propriétaires de façade sur lesquelles sont déjà implantés des coffrets ADSL à autoriser la pose d'un nouveau coffret fibre qui permettra de desservir leur logement ainsi que ceux de leur voisinage. Nous tenons à remercier ceux qui ont d'ores et déjà donné cette autorisation.

Testez-votre éligibilité ici : <https://www.coeurcotefleurie-fibre.fr> ou scannez le Q&R code. Si des problèmes persistent, un formulaire est accessible depuis ce site pour le décrire.

Vous pouvez aussi passer en Mairie aux heures d'ouverture, téléphoner ou adresser un courrier électronique à contact@villerville.fr. Le conseiller municipal délégué en charge des réseaux et télécommunications vous recontactera.



BLOC SANITAIRE PUBLIC DES GRAVES

Après bien des péripéties, le bloc sanitaire public (WC) est enfin en place à l'entrée du parc des Graves. Il vient remplacer celui qui a dû être enlevé de la place du Lavoir pour laisser place à la terrasse de la future boulangerie.

Ce projet permet à nos visiteurs de bénéficier d'un nouveau service. Il aura nécessité l'installation et l'habillage d'une cabine automatique, l'acheminement de l'eau et de l'électricité et des aménagements de voirie.

Identique à celui de la rue des Bains, il est rappelé que son usage est limité à ce à quoi il est destiné et que des activités autres, telles que le nettoyage de moules, y est interdit.



BILAN SUR LE RECENSEMENT

Villerville a connu sa période de recensement en ce début d'année. Les 3 agents recenseurs ainsi que le conseil municipal tiennent à remercier les administrés pour leur accueil et leur contribution au bon déroulement de cette mission essentielle pour la vie communale. Les résultats définitifs seront communiqués par l'INSEE dans les mois à venir.

SUCCÈS DES BONS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

Pour la seconde année consécutive, la commune a offert à ses Aînés des bons cadeaux utilisables dans tous les commerces de Villerville. Cette démarche se présente comme un véritable soutien en terme de pouvoir d'achat pour nos Aînés mais également pour soutenir nos commerçants en ces temps difficiles. Les dépenses budgétées représentent une somme de 2500 €.

PARTENARIAT AVEC LA POSTE RENOUELÉ POUR 9 ANS

Notre convention avec La Poste pour bénéficier d'un point contact APC (Agence Postale Communale) arrivait à échéance.

Excellente nouvelle : elle vient d'être renouvelée pour 9 ans avec une indemnité annuelle de la commune de 13 680€ (2023), révisée chaque année. Cela assure le maintien de ce service public indispensable aux villervillais.



Le Conseil Municipal souhaite également étudier les modalités d'une convention avec La Poste concernant les services payants qu'elle déploie, notamment pour nos aînés, afin de leur apporter des aides et contribuer à rompre la solitude (téléassistance, contacts avec le facteur, livraison de repas ou de médicaments, aide au ménage, assurance santé ...).

LE STATIONNEMENT EN 2024

Pour cette année, les principes pour le stationnement à Villerville ne changent pas. Les tarifs et le plan des bornes sont disponibles en Mairie et au BIT (Bureau d'information Touristique) et sur notre site :

[2024-stationnement.pdf \(villerville.info\)](#)

Astuce : Nous invitons les usagers à utiliser l'application "Indigo Neo", utilisable dans plusieurs villes dont Deauville et Caen. Elle est bien utile si l'on ne sait pas combien de temps on doit stationner : il suffit de programmer une durée suffisamment longue et, en cas de départ anticipé, d'arrêter la session de stationnement grâce à l'application sur votre smartphone. Le montant prélevé sera celui correspondant à la durée exacte du stationnement.

LES NIDS PRIMAIRES ARRIVENT, LA CHASSE EST OUVERTE !



Le printemps est une période clef dans la lutte contre les frelons asiatiques car, à cette saison, les reines débutent la construction de nouveaux nids : **les nids primaires** !

En effet, en hiver, les frelons sont engourdis par le froid et l'ensemble de la colonie meurt, sauf les reines fécondées. Il n'y a pas de colonies pérennes chez les frelons et les anciens nids ne sont jamais réutilisés. Ils sont rapidement détruits avec les intempéries au cours de l'hiver. Il est alors inutile d'intervenir pour les détruire puisque les frelons ne vont jamais les recoloniser.

Donc, seule la reine fécondée hiberne, va subsister en passant l'hiver cachée quelque part, sous une tuile ou dans le sol par exemple. Si elle ne meurt pas pendant l'hiver, ce qui est de plus en plus fréquent du fait que nos hivers sont plus doux, elle ressortira au printemps, fabriquera un petit nid primaire à un autre endroit et se remettra à pondre. C'est alors qu'il faut agir !

Sinon la reine va s'occuper de créer les premières alvéoles du nid, d'y pondre ses œufs, de nourrir les premières larves qui deviendront des nymphes puis ensuite des ouvrières. Ce sont ces ouvrières qui continueront de faire grossir le nid, qui pourra contenir plus de 10 000 alvéoles, et de nourrir les larves. La reine, elle, n'aura plus qu'un seul travail à temps plein : pondre des œufs.

Comment détruire un nid primaire ?

Ces petits nids font au départ la taille d'une balle de golf et abritent uniquement la reine. Il faut bien observer son environnement et agir avant que les nids ne grossissent progressivement pour atteindre la taille d'un melon à la mi-juin.

Si on trouve un nid primaire chez soi, on peut le détruire soi-même en faisant attention : intervenir le soir en veillant à ce que la reine soit à l'intérieur du nid (sinon elle ira en créer un autre ailleurs), enfermer le nid dans un bocal et le placer au congélateur quelques jours, ou enfermer le nid dans un sac et écraser le tout soigneusement. On peut aussi faire appel à un professionnel (cette destruction de nid primaire n'est pas prise en charge financièrement par les collectivités).



Création d'un nid primaire



L'intérieur du nid après naissance des larves

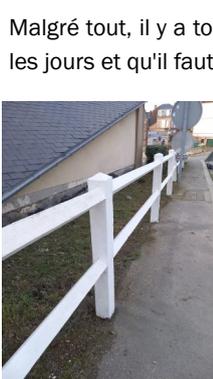
En agissant maintenant et efficacement, nous pouvons réduire significativement la population de ce frelon prédateur destructeur d'abeilles et les nuisances pendant l'été . Et ainsi sauver bon nombre de nos chères abeilles.



DES AGENTS À VOTRE SERVICE

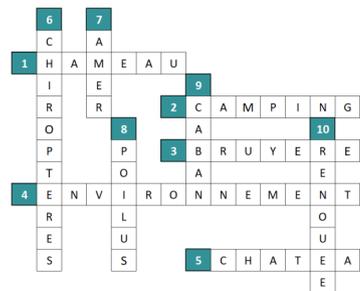
Chaque jour, vous les rencontrez ou les croisez dans leurs tâches quotidiennes.

Nos cinq agents techniques, **Tony, Fabienne, Adda, Eric et Christophe** contribuent à rendre notre village plus agréable et plus propre. Ce sont eux qui entretiennent la voirie, nos espaces verts et les bâtiments, tout en veillant à la propreté et à la sécurité. De nombreux travaux de rénovation ont été réalisés : peinture, menuiserie, au cimetière, à l'espace Patrick Granville, nettoyage de l'hôtel des bains et des vieux commerces délabrés rue Foch récemment acquis, travaux de maçonnerie ici ou là, remise en état du terrain de pétanque de L'Opac, ... sans oublier les tailles, le désherbage, l'élagage, la coupe de bois et les transports de matériel.



Malgré tout, il y a toujours ce fléau des crottes de chiens et des mégots de cigarettes que l'on retrouve tous les jours et qu'il faut ramasser si nous voulons garder notre village salubre.

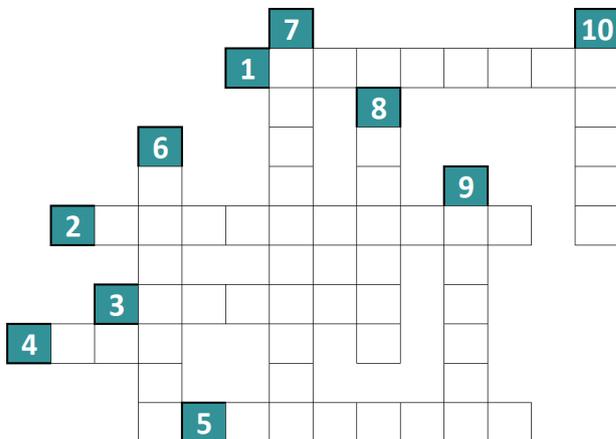
Nous remercions toute l'équipe du Service Technique pour sa disponibilité et sa gentillesse.



Corrigé du numéro 10

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR VOTRE VILLAGE (N° 11)

Retrouvez le corrigé dans le prochain numéro



1. Y boire un café par beau temps est agréable
2. Ancien nom de l'allée du Jardin Madame
3. On en voit passer au large
4. Il soigne les chevaux
5. Ce général a sa rue à Villerville
6. Antoine, auteur de "Un singe en hiver"
7. Villerville dans "Un singe en hiver"
8. Elles sont élevées à la ferme du Château
9. Les enfants le font à la plage (s')
10. Moment ou le niveau de la mer est stable

Mairie

40 rue du général Leclerc
14113 VILLERVILLE
Téléphone : 02 31 87 20 19
Télécopie : 02 31 87 38 20
Email : contact@villerville.fr
Site : www.villerville.info

Horaires d'ouverture

14h–16h lundi
10h–12h mardi, vendredi, samedi
16h–18h jeudi

Agence Postale Communale

Téléphone : 02 31 14 89 10
Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi de 9H30 à 12H30
Vendredi de 9H30 à 12H30 et de 14H à 17H

Directeur de publication

Michel Marescot

Rédacteurs

Cléolia Brenier, Michel Dabout, Sophie Dierre, Corinne Drouen, Éric Estrier, Anne Joseph, Michel Marescot, Emmanuelle Mellot-Kristy.

Photos

Droits réservés

Composition et mise en page

Éric Estrier

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

Georgía LLORCA, le 12/02/2024

DÉCÈS et TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS :

M. Claude CAUDET, le 04/10/2023

M. Jacques BERES, le 13/11/2023

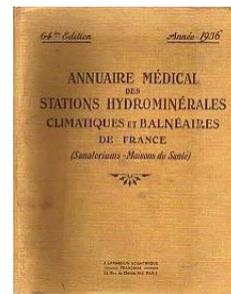
Le saviez-vous ?

D'où viennent les différents classements touristiques des communes françaises ?

C'est en 1910 qu'une loi instaure la création des stations **hydrominérales** et **climatiques**. Toute commune peut être classée par le préfet sur demande du conseil municipal si elle remplit certaines conditions, le décret de classement étant pris par le conseil d'État. A l'époque déjà, cela permettait l'instauration de la taxe de séjour et visait à développer la fréquentation des stations hydrominérales. En 1919, un autre type de station est créé, les **stations de tourisme**. Dès 1929, les villes souhaitant devenir station de tourisme s'engageaient à créer ce que l'on appelait alors une Chambre d'industrie touristique.

Au fil des années, différents statuts pour les stations se sont ajoutés : **balnéaire, touristique, hydrominérale, climatique, uvale, sport d'hiver et alpinisme**.

Suite à une refonte générale du classement des stations par une loi de 2006, les classements actuels de **commune touristique** et de **station de tourisme**, ont été introduits et offrent un véritable statut aux communes concernées. La dénomination de communes touristiques est attribuée par arrêté préfectoral pour une durée de cinq ans. Les plus attractives d'entre elles peuvent accéder à la catégorie supérieure de station classée de tourisme, prononcée par décret pris pour douze ans, comme c'est désormais le cas pour Villerville.



Un annuaire de stations en 1936

Retrouvez l'actualité de Villerville sur ...



www.villerville.info



Bulletin municipal



illiWap
Smartphone



[Instagram.com/villervilletourisme](https://www.instagram.com/villervilletourisme)



[Facebook.com/villervillecalvados](https://www.facebook.com/villervillecalvados)



[Twitter.com/villervilleinfo](https://twitter.com/villervilleinfo)



www.indeauville.fr